## Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes Demande de confidentialité du compte de résultat

## DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS (Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concerna	ant la société suivante :	
Dénomin	ation :	
	rídique :	
Numéro (	unique d'identification - (Siren) :	-
Représer	ntée par :	
Nom :	Prénom :	
agiss	sant en qualité de représentant(e) légal(e)	
étant certificati	t dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la ion des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)	
Déclare	que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le	
	Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve	
	Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves	
	Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes	
	Le  ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes	
	Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves	

Signature